

communication pendant plus d'une heure, à six kilomètres des lieux du hold-up. Il faudra attendre le procès en appel, quatre ans plus tard, pour que cet appel soit vérifié, et atteste que Zouini était au téléphone avec sa petite amie de l'époque.

Laissé libre au début de l'instruction, Zouini est incarcéré en juin 2006 à la maison d'arrêt d'Angers, après avoir violé son contrôle judiciaire et fui chez des proches au Maroc (1). Depuis sa cellule, le jeune homme envoie plus de 400 courriers au magistrat instructeur, au procureur de la République, au garde des Sceaux, au président de la République... En vain. Son procès, un an plus tard devant la cour d'assises de Nantes, se passe mal. « A l'audience, on a fantasmé sur moi. J'étais le génie de la bande, j'avais tout organisé, j'avais même trompé les experts psychologues. Les jurés m'ont regardé dès le départ comme un coupable. » Et l'ont condamné à l'arrivée à dix ans.

Mai 2009, second round en appel devant les [assises](#) de Rennes. Autre cour, autre ambiance. « On a redécouvert le dossier, on m'a enfin écouté. » Son nouvel avocat, Me Yvan Trebern, ténor du barreau nantais, a enfin obtenu le supplément d'information décisif sur la téléphonie. L'évidence s'impose. L'avocat général, Philippe Petitprez, requiert l'acquittement pour Youssef Zouini. « Il y a eu une faiblesse dans le dossier d'instruction qui a été réparée avec ce verdict », assène le magistrat.

« Le théâtre canalise ma haine »

Depuis, Zouini repart de zéro. Oublié le BEP commerce qu'il préparait à Nantes avant son arrestation. Désormais, il fait du théâtre à Paris. « J'ai participé à un atelier en prison, ça a canalisé ma haine », confie-t-il. Elève au cours Florent depuis la rentrée, il est persuadé qu'« il est plus difficile de prouver son innocence que son talent de comédien ». C'est sa mère, femme de ménage, qui l'aide à payer ses études. « Depuis mon acquittement, je suis tout seul, je n'ai droit à aucune aide, surtout, je n'ai reçu aucune excuse de l'institution judiciaire. » Le jeune homme rêve de raconter dans un livre son histoire d'« un coupable idéal » afin qu'elle ne se reproduise pas. En attendant, il répète pour ses cours un monologue de *Tête d'or*, de Paul Claudel. Tête d'or peut-être. Tête dure sûrement.

(1) Dans le cadre de cette affaire, Youssef Zouini est renvoyé en décembre devant le tribunal correctionnel de Nantes pour « violences sur conjoint ». Au Maroc, il est accusé d'avoir giflé son amie, partie avec lui, lors d'une dispute.

Aidé par le président de la commission Outreau

Dans son combat contre l'institution judiciaire, Youssef Zouini est soutenu par le député socialiste de l'Isère André Vallini. L'ancien président de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire d'Outreau, qui l'a rencontré en septembre, se dit « révolté et bouleversé » par son histoire (1). « Le juge d'instruction a commis, me semble-t-il, des manquements très graves dans ce dossier.

Cela me rappelle [Outreau](#) et l'autisme d'un juge qui est dans une logique et ne veut pas en dévier », considère cet avocat de profession. De son côté, le ministère de la Justice se montre prudent. « M. Zouini a été reçu par un conseiller du garde des Sceaux, mais la saisine du Conseil supérieur de la magistrature n'est pas à l'ordre du jour. Ce n'est pas parce que l'on est acquitté que cela révèle automatiquement la faute d'un ou de plusieurs magistrats durant l'instruction », indique-t-on à la Chancellerie. Contacté par *France-Soir*, le magistrat instructeur de l'affaire ne veut « plus en parler ». L'homme tient néanmoins à rappeler que « si Youssef Zouini a fait deux ans de détention provisoire, c'est parce qu'il n'a pas respecté son contrôle





LES PLUS LUS

1. Drame de Zuydcoote : "Bruno Zuliani, un jaloux maladif"
2. Tramadol : un antidouleur aux effets secondaires redoutables
3. Euro 2012 : Les femmes de footballeurs les plus sexy (Diaporama)
4. Pénis : La vérité sur la taille moyenne
5. Cancer du col de l'utérus : Le Gardasil, vraiment dangereux ?
6. Meaux : Une lycéenne pratique une fellation sur un pion devant témoins
7. Pourquoi la carence en vitamine D est dangereuse pour la santé
8. Cannabis : Une manière de fumer, bonne pour les poumons ?
9. Maine-et-Loire : Le plus vieux morceau de bois du monde
10. Les révélations explosives de Jackie Kennedy

LES DERNIERS COMMENTAIRES

LES MEMBRES LES PLUS ACTIFS

 **nellyolson**, le 21 sep à 18:55
403490 points
3716 commentaires
En savoir plus sur nellyolson

 **HeyBaal**, le 26 juin à 16:29
391390 points
5570 commentaires
En savoir plus sur HeyBaal

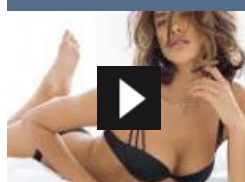
 **pasloi**, le 3 mai à 20:48
254310 points
2433 commentaires
En savoir plus sur pasloi

EURO 2012



La France va-t-elle se qualifier ?

FOOTBALL



Les épouses de joueurs les plus sexy

POLITIQUE



Grèce : Un député néonazi agresse une élue

PEOPLE

judiciaire », et non en raison d'un « soi-disant acharnement judiciaire à son
encontre ».

(1) Le parcours de Youssef Zouini sera évoqué mardi à 20 h 35 sur France 2
dans l'émission de Béatrice Schönberg, *Prise directe*, consacrée à la justice.

Par **Bastien Bonnefous**
C'est sur France Soir !

L'actualité sociale en vidéo

Les "doux dingues" de la grange - 23/11

Bourdin Direct: Olivier Berthe - 25/11

La France est championne d'Europe de...



J'aime 0

PLUS D'ARTICLES SOCIÉTÉ

Katy Perry veut coucher avec Rihanna

MUSIQUE

Muse : Un clip dévoilé

M. JACKSON

M6 lui rend hommage

OMAR ET FRED

Doudou et Tata Suzanne vont nous manquer

CINÉMA

Madagascar 3 : La critique des spectateurs

CINÉ

Bluesun, le 26 jui à 16:21
238620 points
2987 commentaires
En savoir plus sur Bluesun

rafale, le 25 jui à 22:39
186300 points
1063 commentaires
En savoir plus sur rafale

QUIZ

Testez vos connaissances

Quiz Info : Insolites, Retraite, Football et Hollande

ACTU DU JOUR EN IMAGE

LE GRAND HOROSCOPE DE CLAUDE ALEXIS

Cliquez ici

ANALYSE POLITIQUE

La minute trente de Montvalon

TV : TOUT SUR SECRET STORY